de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 29me jour de mai A. D. 1897, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières dans l'Etat de la Louisiane et la paroisse d'Orléans, sur lesquelles les taxes sont maintenant dues à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception de taxes assessées pour les années 1894, 1895 et 1896, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre des années dans lesquelles les assessements ont été faits à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués comme suit, à savoir :

BROPHY, TIMOTHY—
Taxe de 1896.....$21 00
Taxe de levée district d'Orléans.... 2 80

Total.....$23 80

16 Deux lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Ste Marie, St André, Chippewa et St Thomas, désignés comme lots Nos 27 et 28 dans l'ilet No 68, mesurant 67 pieds de face à la rue Ste Marie sur 150 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 180 pieds sur l'autre.

BROPHY, TIMOTHY—
Taxe de 1896.....$6 00
Taxe de levée, district d'Orléans.... 80

Total.....$6 80

17 Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste-Marie, Chippewa, Felicité et St-Thomas, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 69, mesurant 50 pieds de face à la rue Ste-Marie sur 114 pieds de profondeur.

D'ESTRAMPES, Vve LOUIS—
Taxe de 1896.....$31 20
Taxe de levée district d'Orléans..... 4 16

Total.....$35 36

28 Deux lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Philip, Première, Constance et Laurel, désignés comme lots Nos 6 et 7, dans l'ilet No 110, mesurant 64 pieds de face à la rue Philip sur 127 pieds de profondeur.

FARRELL, JOHN—
Taxe de 1896.....$3 00
Taxe de levée, district d'Orléans.... 40

Total.....$3 40

38 Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Clara, Magnolia et Quatrième, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 382, mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur 108 pieds de profondeur.

FROMHERZ, JOSEPH—
Taxe de 1896.....$30 00
Taxe de levée, district d'Orléans.. 4 00

Total.....$34 00

43 Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Camp, Magasins et Troisième, désigné comme lot A dans l'ilet No 150, mesurant 30 pieds 3 pouces de face à la rue Ste Marie sur 127 pieds 2 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Camp et Quatrième.

GREEN, ROSA, Vve JOHN BLANK—
Taxe de 1896.....$1 80
Taxe de levée district d'Orléans..... 24

Total.....$2 04

51 Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Première et Jackson, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 412, mesurant 32 pieds de face à la rue Claiborne sur 113 pieds 6 pouces de profondeur.

HAAS, Vve THEREZA—
Taxe de 1895.....$54 00
Taxe de levée, district d'Orléans.. 7 20

Total.....$61 20
Taxe de 1896.....$54 00
Taxe de levée, district d'Orléans.. 7 20

Total.....$61 20

58 Deux lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Philip et Première, désigné comme lots Nos 1 et 2 dans l'ilet No 147, mesurant 64 pieds de face à la rue Magasins sur 150 pieds de profondeur.

HARANGE, Mme JOSEPHINE—
Taxe de 1896.....$9 00
Taxe de levée, district d'Orléans.... 1 20

Total.....$10 20

65 Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adèle, Rousseau, St Thomas et Joséphine, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 42, mesurant 38 pieds 9 pouces de face à la rue Adèle sur 139 pieds 10 pouces de profondeur.

HERWIG, PHILIP F.—
Taxe de 1896.....$3 60
Taxe de levée, district d'Orléans..... 48

Total.....$4 08

70 Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle Orléans dans l'ilet borné par les rues Septième, Saratoga, Franklin et Harmonie, désigné comme lot No 18 dans l'ilet No 307, mesurant 18 pieds 1 pouce de face à la rue Septième sur 101 pieds 6 pouces de profondeur.

HINKS, LEWIS, maintenant ETAT DE LA LOUISIANE—
Taxe de 1896.....$1 20
Taxe de levée, district d'Orléans..... 16

Total.....$1 36

71 Un demi-ilet de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Sud Liberté, Howard, Harmonie et Pleasant, désigné comme demi-ilet No 336.

HILLMAN, Mme LOAMIE—
Taxe de 1895.....$4 80
Taxe de levée, district d'Orléans..... 64

Total.....$5 44
Taxe de 1896.....$4 80
Taxe de levée, district d'Orléans..... 64

Total.....$5 44

73 Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Rousseau, Quatrième et St Thomas, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No 50, mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Washington sur 126 pieds de profondeur.

KEOGH, Succ. de MARY—
Taxe de 1896.....$15 00
Taxe de levée, district d'Orléans.. 2 00

Total.....$17 00

83 Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Chippewa, St Thomas et Ste Marie, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 69, mesurant 32 pieds de face à la rue Félicité sur 142 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Félicité et St Thomas.

KIMBALL, PETER, FRANCIS et MARY—
Taxe de 1896.....24c
Taxe de levée, district d'Orléans.... 03c

Total.....27c

84 Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Magnolia, Clara et Washington, désigné comme lot No 14 dans l'ilet No 383, mesurant 30 pieds de face à la rue Sixième sur 128 pieds 6 pouces de profondeur.

LEAKE, HUNTER C.—
Taxe de 1896.....$24 00
Taxe de levée, district d'Orléans....3 20

Total.....$27 20

94 Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Brainard, Philip, Baronne et l'avenue Jackson, désigné comme lot No 4 ou 10 dans l'ilet No 264, mesurant 38 pieds de face à la rue Brainard sur 100 pieds de profondeur d'un côté et 100 pieds de l'autre, formant l'encoignure des rues Brainard et Philip.

McDUFF, Mme EMMA—
Taxe de 1896.....$7 50
Taxe de levée, district d'Orléans..... 1 00

Total.....$8 50

109 Deux lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Annonciation, Sixième et Laurel, désignés comme partie des lots Nos 4 et 7 dans l'ilet No 94, mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 131 pieds de profondeur.

McDERMOTT, Vve P. W.—
Taxe de 1896.....$8 40
Taxe de levée, district d'Orléans.... 1 12

Total.....$9 52

110 Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvell-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Laurel, Constance, Magasins et Ste Marie, désigné comme lot No 2 dans les ilets Nos 105 et 138, mesurant 35 pieds 6 pouces de face à la rue Félicité sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

ROBERTSON, Mme AMANDA—
Taxe de 1896.....60c
Taxe de levée, district d'Orléans.....08c

Total.....68c

127 Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Broad, White et Terpsichore, désigné comme lot No —— dans l'ilet No 489, mesurant 33 pieds de face à la rue Melpomène sur 140 pieds de profondeur.

RUTHERFORD, CHAS. F.—
Taxe de 1896.....$15 00
Taxe de levée, district d'Orléans.. 2 00

Total.....$17 00

130 Deux lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, S. Franklin, Saratoga et Joséphine, désignés comme lots Nos 9 et 10 dans l'ilet No 298, mesurant 54 pieds de face à la rue Jackson sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Jackson et S. Franklin.

SCHWARTZ, M.—
Taxe de 1896.....$2 70
Taxe de levée, district d'Orléans..... 36

Total.....$3 06

134 Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Adèle, Water et Joséphine, désigné comme lot D dans l'ilet No 1, mesurant 64 pieds de face à la rue Levée sur 72 pieds 11 pouces de profondeur sur une ligne et 166 pieds sur l'autre.

SINGER, GODFRED—
Taxe de 1896.....$18 00
Taxe de levée, district d'Orléans....2 40

Total.....$20 40

140 Deux lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Harmonie, Constance, Pleasant et Harmonie, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'ilet No 123, mesurant 49 pieds de face à la rue Harmonie sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Harmonie et Constance.

SOUTHERN BUILDING & LOAN ASSOCIATION—
Taxe de 1896.....$15 00
Taxe de levée, district d'Orléans.. 2 00

Total.....$17 00

144 Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste Marie, Prytanée, St Charles et Félicité, désigné comme lot No 6, dans l'ilet No 207, mesurant 30 pieds de face à la rue Ste Marie sur 108 pieds de profondeur.

SOUTHERN, BUILDING AND LOAN CO.—
Taxe de 1896.....$9 00
Taxe de levée, district d'Orléans.... 1 20

Total.....$10 20

145 Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Clara, Widow et Quatrième, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 388, mesurant 33 pieds de face à la rue Troisième sur 96 pieds 2 pouces de profondeur.

THIELER, Mme JOSEPHINE—
Taxe de 1896.....$10 80
Taxe de levée, district d'Orléans.. 1 44

Total.....$12 24

149 Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné comme la lettre C dans l'ilet No 81, mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Washington sur 110 pieds de profondeur.

TODD, Mme E. D.—
Taxe de 1896.....$6 00
Taxe de levée, district d'Orléans..... 80

Total.....$6 80

150 Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Saratoga, S. Franklin et Joséphine, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 298, mesurant 27 pieds de face à la rue Jackson sur 100 pieds de profondeur.

WATSON, JOHN HENRY—
Taxe de 1896.....60c
Taxe de levée, district d'Orléans.....08c

Total.....68c

155 Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Première et Jackson, désigné comme lot F on No 7 dans l'ilet No 412, mesurant 32 pieds de face à la rue Claiborne sur 114 pieds de profondeur.

WEGMAN, Suc. de JOSEPH—
Taxe de 1896.....$9 00
Taxe de levée, district d'Orléans.. 1 20

Total.....$10 20

159 Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Thomas, Levée, Neuvième et Harmonie, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 19, mesurant 64 pieds 3 pouces de face à la rue St Thomas sur 88 pieds 2 pouces 6 lignes de profondeur.

WEGMAN, Suc. de JOSEPH—
Taxe de 1896.....$6 00
Taxe de levée, district d'Orléans..... 80

Total.....$6 80

160 Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues St Thomas, Chippewa, Neuvième et Huitième, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 55, mesurant 25 pieds de face à la rue St Thomas sur 120 pieds de profondeur.

WEGMAN, Suc. de JOSEPH—
Taxe de 1896.....$45 00
Taxe de levée, district d'Orléans.... 6 00

Total.....$51 00

161 Cinq lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Chippewa, Annonciation et Harmonie, désignés comme lots Nos 1, 3, 6, 7 et 1 1/2 de 8 dans l'ilet No 86; lot No 1 mesurant 57 pieds 9 pouces de face à la rue Chippewa sur 121 pieds 4 pouces de profondeur; formant l'encoignure des rues Chippewa et Pleasant; lot No 3 mesurant 33 pieds 7 pouces de face à la rue Pleasant sur 120 pieds de profondeur; lots Nos 6, 7 et 1 1/2 de 8 mesurant 75 pieds de face à la rue Pleasant sur 120 pieds de profondeur.

WEGMAN, JOSEPH—
Taxe de 1896.....$7 80
Taxe de levée, district d'Orléans..... 1 04

Total.....$8 84

162 Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Première, Sarapura, St Thomas et Chippewa, désigné comme lot A dans l'ilet No 63, mesurant 30 pieds 3 pouces de face à la rue Première sur 76 pieds 4 pouces de profondeur.

WESTERN LAND & EMIGRATION CO.—
Taxe de 1896.....60c
Taxe de levée, district d'Orléans..... 08c

Total.....68c

163 Dix-huit lots de terre, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Troisième et Quatrième, désignés comme lots Nos 1 à 18, dans l'ilet No 469, mesurant 254 pieds de face à la rue —— sur 267 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant du prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

GEORGE C. PREOT,
Collecteur de Taxes d'Etat, Quatrième District, Paroisse d'Orléans.
27 avril—27—4 11 18 29 mai

## Avis aux créanciers hypothécaires sur propriétés du Quatrième District.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT du 4me district, paroisse d'Orléans
Nlle-Orléans, —avril 1896.

Conformément à la section 63, de l'acte 85 de 1888, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur les propriétés foncières situées dans le quatrième district, paroisse d'Orléans, lesquelles n'auraient pas acquitté les taxes des années 1894 1895 et 1896, que j'en commencerai la vente, à la porte de la Cour, SAMEDI, 29 mai 1897, à 11 heures A. M. Nombre de ces propriétés délinquantes sont actuellement annoncées dans ce journal, conformément à la loi préparatoire à la dite vente. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

GEO. C. PREOT,
Collecteur de Taxes d'Etat, Quatrième District, Paroisse d'Orléans.
27 av—27—mai 4 11 18 29

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant du prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

GEORGE C. PREOT,
Collecteur de Taxes d'Etat, Quatrième District, Paroisse d'Orléans.
27 avril—27—4 11 18 29 mai

## VENTES A L'ENCAN

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

# Une Occasion Rare.

—POUR—

## Un Placement Profitable.

## PROPRIETE CONFISQUÉE

## DE VALEUR.

Dans la liquidation du The Southern Syrups, Liquors and Cordial Manufactory.

No 46,869 Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 8 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 4 mai 1897 in re et pour le compte de la Southern Syrups and Cordial Manufactory en liquidation, je procéderai à la vente à l'encan, à savoir—

Sur une rente viagère d'une certaine propriété confisquée sur la mort d'un premier propriétaire, la propriété est décrite comme suit—

1° Quatre certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée, maintenant Decatur, Nouvelle-Levée, maintenant North Peters, Bienville et Conti, désignés par les Nos 7, 9, 15 et 16. Les lots 7 et 9 se touchent et mesurent chacun 21 pieds 1 1/5 pouce de face à la rue Nouvelle-Levée et 20 pieds 4 1/2 pouces dans le fond.

Le lot No 7 a une profondeur de 46 pieds 7 1/2 pouces sur le côté vers la rue Bienville et 40 pieds 8 1/2 pouces sur le côté du lot No 9. Le lot No 9 a une profondeur de 43 pieds 8 pouces sur le côté du lot No 7 et 37 pieds 9 pouces sur le côté du lot No 11. Les lots Nos 15 et 16 se touchent et mesurent chacun comme suit: Le lot No 15 mesure 20 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Levée sur une profondeur de 37 pieds 9 pouces, entre lignes parallèles. Le lot No 16 mesure 20 pieds 4 pouces et 4 lignes de face sur la rue Levée, sur une profondeur de 40 pieds 8 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant et connues par les nouveaux numéros municipaux 331 et 333 rue Nouvelle-Levée, maintenant N. Peters, et 330 et 332 rue Levée, maintenant Decatur.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final; ensemble avec l'assurance et toutes les autres clauses usuelles de sécurité.

Actes de vente aux frais des acquéreurs par devant A. H. Browne, notaire; un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication; les acquéreurs devant assumer les taxes de 1897 en plus et au-dessus le prix de l'adjudication.

8 mai 8 9 16 23 30—juin 3

PAR CURTIS & WALMSLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Articles de valeur pour Machines et Meubles de Bureau, etc.**

PAR CURTIS ET WALMSLEY CO. Ltd.—Bureau No 351 rue Carondelet, W. P. Curtis, encanteur.—En vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 21 mai 1897, dans l'affaire de la Morderle et Sinclair Mfg Co., Ltd, en liquidation, No 52,087 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, JEUDI, le 3 juin 1897, à 1 heure P. M., nous vendrons à l'enchère publique aux Nos 404 et 406 rue Carondelet, le stock entier de la Mordelle et de Sinclair M'f'g Co., Ltd, en liquidation, consistant en un vaste assortiment de Roues Enery, Limes, Boulons pour voiture, Crochets tournés, Boîtes à journaux, Agrafes pour ceinture, Couteaux pour machines, Injectors, etc; aussi une Balance à plate forme; ensemble avec les installations du magasin et du bureau et plusieurs autres articles de valeur.

Conditions—Comptant.

CURTIS & WALMSLEY CO. LT'D.
23 mai—23 30—juin 2 3

## ANNONCES JUDICIAIRES.

Amendement à la Charte de la New Orleans Butchers' Hide & Tallow Company, Limited, adopté à une réunion générale des actionnaires tenue le 29 avril 1897.

"L'ARTICLE VI—Est amendé de façon à lire."

Aucun actionnaire ne pourra vendre ou transférer aucune action dont il est propriétaire à une personne qui n'est pas actionnaire et le secrétaire ne devra pas faire de transfert à moins que les directeurs aient refusé d'acheter les dites actions au prix qu'elles vaudront sur les livres de la compagnie.

A la mort d'un actionnaire les actions portées en son nom reviendront à la compagnie, la compagnie payant pour les dites actions la valeur qu'elles porteront sur les livres de la compagnie

Les profits nets de la compagnie seront déterminés annuellement et le surplus des profits sera divisé au gré de la direction, mais dans aucun cas le dividende déclaré excèdera 8 pour cent par an.

Moi, le soussigné annotateur des hypothèques, dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, par la présente certifie que le ci-dessus et susdit amendement à la Charte de la New Orleans Butcher's & Tallow Company, Limited, a été enjoint dûment enregistré dans mon bureau dans le livre 600, folio ——.

Nouvelle-Orléans, le dix neuf mai 1897.

GEO GUINAULT,
Député A.

J certifie la ci-dessus et susdite d'être une vraie et exacte copie de l'amendement original et du certificat de l'annotateur des hypothèques là dessus mentionnés et enregistré dans le registre courant de mes actes notariés.

En foi de quoi j'ai à ceci apposé ma signature et mon sceau à la Nouvelle-Orléans, Lne, ce 20e jour de mai 1897.

F. D. CHARBONNET.
23 mai—6f en 30 j Notaire.

## VENTES PAR LE CONSTABLE

B. P. Lanseig vs Jno. Proctor.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 34,462 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, JEUDI, 24 juin 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans No 717 rue Commune, entre Carondelet et St-Charles, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges qui y appartiennent, situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les Nos 23 et 24 de l'ilet No 237, bornés par les rues Remparts, Andry, St. Claude et Eganis, conformément à un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, du 16 mars 1872, et annexé à un acte passé par devant E. Bouny, notaire, le 26ème jour d'avril 1872, lesdits lots mesurent chacun, au pied américain, vingt-six pieds, huit pouces et sept lignes de face à la rue Remparts, vingt-six pieds, huit pouces et cinq lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent trente-huit pieds, trois pouces et trois lignes, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus énumérée conformément à un inventaire déposé au mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.
23 mai—22 27—juin 3 10 17 24

**Succession d'Alcée Labat.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,541—Division C.—Attendu que Casimir Labat a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alcée Labat, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
1 mai—21 26 30 Greffier.

## VENTES A L'ENCAN.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS.

# PROPRIETES Substantielles et de valeur

Améliorées et non améliorées

—DANS LES—

DEUXIÈME ET CINQUIÈME DISTRICTS.

# 2 Juin 1897.

J. B. Junqua et als.

vs.

Pelican Homestead and Building Association.

No 52,224—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS—A. A. Lessers, encanteur—Bureau 405 rue Carondelet—MERCREDI, le 2 juin 1897, à midi, à la **Bourse de l'propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet.** En vertu de et conformément à un ordre de l'HON. FRED D. KING, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B daté et signé le 19 avril 1897, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés suivantes, à savoir:

1° TROIS LOTS DE TERRE, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le DEUXIÈME DISTRICT de cette ville, dans l'ilet 374, borné par LES RUES DU MAINE, ST-PHILIPPE, WHITE ET DUPRÉ, désignés par les Nos 10 11 et 13, et mesurant chacun trente-et-un (31) pieds cinq (5) pouces et six [6] lignes de face sur la rue ST PHILIPPE, sur cent [100] pieds de profondeur.

2° SEPT LOTS DE TERRE VACANTS ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le DEUXIÈME DISTRICT de cette ville, dans l'ilet No 154, borné par l'AVENUE BROOKLYN, [autrefois rue Madison] les rues NEWTON, HOMER ET TECHE, [autrefois Monroe] et désigné par la lettre B, sur un devis ou certificat d'arpentage fait par C. C. de L'Isle, voyer, le 22 janvier 1894, et annexé à un inventaire de la succession de Mme Martha Mason, femme décédée de Charles Maike'l, pardevant Benj. Ory, notaire, le 3 février 1894, et mesurant trente et un (31) pieds onze (11) pouces et (5) lignes de face à la dite avenue Brooklyn sur quatre-vingt quinze (95) pieds onze (11) pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et formant partie des deux lots originaux désignés par les Nos 3 et 4. Les améliorations consistent d'un cottage double Nos 934 et 936 AVENUE BROOKLYN, contenant 2 chambres et cuisine de chaque côté; loué pour $12 par mois.

6° UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le CINQUIÈME DISTRICT de cette ville dans l'ilet No 9 (maintenant 157) borné par LES RUES HOMER, NEWTON, VALLETTE ET VERRET, désigné comme lot No 5 et mesurant trente (30) pieds, deux (2) pouces et une (1) ligne de face à la RUE VALLETTE, cent-deux (102) pieds sept (7) pouces et quatre (4) lignes de profondeur vers la RUE HOMER, cent (100) pieds et quatre (4) pouces sur la ligne vers la RUE NEWTON, et trente (30) pieds dans le fond. Les améliorations là-dessus, consistent d'un COTTAGE DOUBLE, avec deux chambres et cuisine de chaque côté, loué pour $14.00 par mois, et connu comme les Nos 915 ET 917 RUE VALLETTE

4° UN CERTAIN LOT DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le CINQUIÈME DISTRICT de cette ville dans l'ilet borné par les rues MORGAN (autrefois Villeré) DELABONDE, SEGUIN et BOUNY, désigné comme lot No 6 sur le plan No 82, en l'étude de S. Magner, ancien notaire, et mesurant quarante (40) pieds de face à la dite rue Morgan sur quatre-vingt-quinze (95) pieds et trois (3) pouces de profondeur entre lignes parallèles contigu au lot No 5 sur le côté de la rue Bonny et commençant à une distance de cent seize (116) pieds et dix (10) pouces de l'encoignure des rues Bonny et Morgan.

Les améliorations consistent de ce substantiel et bien situé MAGASIN DOUBLE ET RES DE CHAUSSÉE, portant les numéros municipaux 117 et 119 RUE MORGAN, contenant trois chambres et cuisine de chaque côté et loué pour $24 par mois.

5. UN CERTAIN LOT OU PORTION DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le CINQUIÈME DISTRICT de cette ville, dans l'ilet No 154, borné par l'AVENUE BROOKLYN, [autrefois rue Madison] les rues NEWTON, HOMER ET TECHE, [antrefois Monroe] et désigné par la lettre B, sur un devis ou certificat d'arpentage fait par C. C. de L'Isle, voyer, le 22 janvier 1894, et annexé à un inventaire de la succession de Mme Martha Mason, femme décédée de Charles Maike'l, pardevant Benj. Ory, notaire, le 3 février 1894, et mesurant trente et un (31) pieds onze (11) pouces et (5) lignes de face à la dite avenue Brooklyn sur quatre-vingt quinze (95) pieds onze (11) pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et formant partie des deux lots originaux désignés par les Nos 3 et 4. Les améliorations consistent d'un cottage double Nos 934 et 936 AVENUE BROOKLYN, contenant 2 chambres et cuisine de chaque côté; loué pour $12 par mois.

6° UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le CINQUIÈME DISTRICT de cette ville dans l'ilet borné par les rues Maurepas, Fortin, Sauvage et Encampement, désignés comme lots "A" et "B" et mesurant comme suit: Le lot "A" mesure 30 pieds de face à la rue Maurepas sur une profondeur de 75 pieds; le lot "B" mesure 30 pieds de face à la rue Fortin sur 75 pieds de profondeur, le tout au pied français.

Conditions—Comptant.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant R. J. Le Gardeur, notaire. L'acquéreur assumera les taxes de 1897 et un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

2 mai—2 9 16 23—juin 1

## VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

# Le Magasin et Résidence en Bois

A DEUX ETAGES,

Nos 600 et 602

Rue Félicité, coin St-Thomas.

—ET LA—

# Désirable Résidence Double

A DEUX ETAGES.

Nos 1813 et 1817 rue St-Thomas

ans l'affaire du Convent St-Alphonse de la Merci et als vs l'Asile Catholique des Orphelins Ste-Marie.

929—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, 8 juin 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement en partage de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, paroisse d'Orléans, et rendu le 27 avril 1897 et signé le 3 mai 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

1° Le désirable magasin en bois à deux étages, Nos 600 et 602 rue Félicité, coin des rues St-Thomas et Constance: grand magasin, 6 chambres, hangars, citerne, cour à l'arrière, etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borne par les rues Félicité, Fulton ou St-Thomas, Ste-Marie et Chippewa, mesurant trente deux pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur et façade de quatre-vingt-huit pieds plus ou moins sur la rue Fulton ou St-Thomas, lesquelles deux rues forment l'encoignure et étant la façade de la portion des lots de terre désigné par le No Un sur un plan dressé par M. Moelhausen, voyer, le 20 mai 1845, et déposé au bureau de H. B. Cenas, ancien notaire public en cette ville.

2° La résidence double en bois à deux étages à l'arrière, Nos 1813 et 1817 rue St-Thomas, contenant 4 chambres, citernes, cour, etc., décrite comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Fulton ou St-Thomas, Ste-Marie et Chippewa, à l'arrière de la propriété ci-dessus décrite, mesurant cinquante-quatre pieds de face à la rue Fulton ou St-Thomas sur une profondeur de trente-deux pieds, plus ou moins, et étant la portion à l'arrière du dit lot No un sur le plan ci dessus.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans de crédit pour billets portant 8 pour cent par an d'intérêt, hypothèques spéciales et privilèges du vendeur et les clauses usuelles; l'acquéreur assumera les taxes de 1897 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente pardevant B. Rouen, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

8 mai—8 9 16 23 30—juin 6 à date

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Coin des rues Tonti et Lafayette.**

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—MARDI, 22 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'encan, conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, en date du 14 mai 1897 et rendu dans la succession de Weister, No 53,249 du dossier de ladite cour:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Tonti, Lafayette et Julie, formant l'encoignure des rues Tonti et Lafayette et mesurant 82 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Tonti sur une profondeur de 66 pieds de face à la rue Lafayette et est composée de toute la façade de la dite profondeur des dits lots, désigné par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan fait par Pilié et Jouteau, daté du 20 février 1866, déposé à l'étude de M. Gernon, ancien notaire en cette ville, désigné par les mêmes numéros sur un pl